

LA

# MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.  
Six mois . . . 4 fr.



## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.  
Six mois . . . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

LES ANNONCES  
SONT REÇUES  
Chez M. V. FOURNIER  
14, rue Confort

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux facteurs réunis, passage des Terreaux

### BONIMENT

Nous parlions la semaine dernière de la disette des candidats : on peut y ajouter aujourd'hui, la disette des électeurs.

Pour un peuple qui a la prétention de faire ses affaires lui-même, nous montrons à l'encontre de nos propres intérêts, une activité, une sollicitude, une ardeur, qui seraient renvoyer dix fois un employé de quatrième ordre par le plus indulgent des patrons.

Aussi n'est-il pas malaisé de comprendre les rêves des prétendants bleus, blancs ou rouges sur une nation d'autant moins disposée à résister à leurs entreprises violentes, qu'elle n'a pas même l'énergie suffisante pour porter un bulletin de vote dans une boîte de scrutin.

Les élections du 8 octobre viennent de révéler que trois huitièmes au moins des Français majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques, n'ont pas voulu se donner la peine de faire cent ou cent cinquante pas à l'effet de nommer un conseiller général et un conseiller d'arrondissement : lesdits citoyens Français jugeant excessivement plus important, plus grave et plus nécessaire de ne pas manquer l'omnibus de la banlieue, de ne pas retarder de trente-cinq minutes l'heure de leur dîner, ou de ne pas faire faux bond à la partie de boules hebdomadaire de l'ami Bécharlat, Varichon ou Moutonnet.

D'autres moins négligents mais plus profonds, se sont abstenus par système en vertu de ce raisonnement dont la logique n'est pas moins admirable que l'ingéniosité : — Je ne vote pas, parce que nul des candidats ne me convient.

Evidemment si les électeurs exigeaient que leurs candidats leur convissent parfaitement depuis les pieds jusqu'à la tête, depuis le nœud de leur cravate jusqu'à la

coupe de leur gilet, on n'aurait qu'à fermer à double tour les salles de vote, et à jeter au bois à brûler les boîtes de scrutin, — à moins que chaque électeur ne prit le parti de voter pour lui-même, comme étant le seul homme capable de réaliser à ses propres yeux l'idéal du parfait candidat — combinaison qui compliquerait singulièrement le travail des scrutateurs.

Mais les abstentionnistes délicats et dégoûtés devraient bien savoir que sur notre misérable planète où rien n'est absolu, le vice pas plus que la vertu, on est obligé de procéder par approximation, par à peu-près et par relations.

Que deux candidats ne vous plaisent ni l'un ni l'autre, — c'est possible, mais il en est toujours un qui vous déplaît moins que l'autre, et c'est pour celui-là que le sens commun vous commande de voter, — sous peine de faire abstraction complète de vos droits de citoyen et votre existence politique et de jouer dans la société le rôle humiliant d'un soliveau.

Ce que nous disons là, ne corrigera certainement aucun abstentionniste : vienne une nouvelle élection, nous verrons les Français se précipiter vers les urnes avec l'empressement d'un troupeau de moutons conduit à l'abattoir, mais il est toujours bon de signaler en leur temps les inepties et les sottises, quand ce ne serait que pour empêcher ces sottises et ces inepties d'invoquer contre nous le bénéfice de la prescription.

En attendant le résultat des innombrables ballotages auxquels a donné lieu l'indifférence sereine de quatre millions d'électeurs Français, l'agence Havas nous apprend que les candidats élus, sauf un cinquième environ, sont des conservateurs libéraux ou républicains appuyant le gouvernement.

L'agence Havas a repris là, le vieux

cliché qui a servi sous Napoléon III, qui lui sert sous Adolphe Ier et qui lui servira sous le citoyen Favier si jamais le citoyen Favier devient empereur des Français, ce qui lui déplairait probablement moins qu'on ne pense.

D'après l'agence Havas, les élections quelles qu'elles soient « appuient toujours le gouvernement établi » et il ne faut pas en vouloir à l'agence Havas, puisqu'après tout l'agence Havas fait son métier en le disant.

Nous ne connaissons pas suffisamment la plupart des lauréats du 8 octobre pour vérifier si ces messieurs appuient ou n'appuient pas le gouvernement de M. Thiers.

Cependant il est démontré jusqu'à présent d'une façon à peu près irréfutable, que les légitimistes et les bonapartistes viennent pour la troisième fois depuis six mois de remporter une de ces vestes électorales qui doivent leur laisser peu d'illusions sur une restauration prochaine.

Nous disons prochaine, car étant données les qualités spéciales du caractère Français, nous ne nous chargeons pas de prévoir ce qui se passera chez nous dans dix huit mois ou deux ans.

Mais pour le moment, c'est entendu, convenu, décidé : on ne veut ni de Bourbon ni de Bonaparte.

Les notabilités de l'ex empire, Forcade de la Roquette, Jérôme David, Chasseloup Laubat, Conti, ont échoué piteusement, et les succès du prince Napoléon, des Granier de Cassagnac et du duc de Mouchy sont mieux faits pour démolir la cause que pour la servir.

Quant aux légitimistes, leur déhàcle a été plus pitoyable peut être que celle des impériaux : M. de Dreux Bézé a succombé devant un roturier... et le baron Chaurand qui est sans contredit l'idéal du parti,

a vu les électeurs de l'Ardèche se retirer de lui.

A en juger par ces résultats d'ensemble, il ne serait donc pas tout à fait impossible de fonder la République en France, si la République n'avait d'autres ennemis dangereux et déterminés qui s'appellent le citoyen Favier et les amis du citoyen Favier.

Le citoyen Favier et les amis du citoyen Favier ont fait triompher à Lyon leurs principes de dictature autocratique : cela n'était guère douteux et nous en avons été médiocrement surpris, seulement ce dont le citoyen Favier ne se doute probablement pas, c'est que cette victoire du comité central de la rue Grôlée, est une défaite, un désastre véritable pour la République et la démocratie.

Jesais bien que la République est le moindre souci du comité central de la rue Grôlée dont les aspirations sont le jacobinisme et la dictature, mais même dans cette voie là, le comité central de la rue Grôlée fait de la besogne de singe, car il arrivera difficilement à faire monter le citoyen Favier sur le trône de France, et nous ne mettrions certainement pas cinquante sous dans son jeu.

Le comité de la rue Grôlée, qu'il ne l'oublie pas, poursuit un but impossible à atteindre. Il a pour lui une force dont nous ne nions pas l'efficacité : la discipline, — mais il lui manque deux choses plus indispensables encore : la capacité et l'intelligence.

Il peut dans certaines circonstances, grâce à l'apathie stupide des abstentionnistes, faire passer haut la main des candidats qui s'appellent le citoyen Perret ou le citoyen Grinand ; mais c'est tout.

Une fois nommés, le citoyen Perret et le citoyen Grinand seront forcément

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### LA CHRONIQUE DE FROSSARD.

En lisant dernièrement dans les journaux l'entre-filet suivant : « Le général Frossard vient d'être nommé président du comité du génie. » — Je fus incontinent persuadé que MM. les compositeurs d'imprimerie comptaient désormais à leur actif, une éblouissante coquille de plus ; — avoir imprimé : « comité du génie » — pour « comité d'Éugénie », — c'était on ne peut plus réussi !

Parais deviné juste ; c'était bien en effet du comité de l'ex-impératrice Eugénie qu'il s'agissait, et il n'a jamais été question, — Dieu merci ! de confier la présidence de notre comité de fortifications à un général, qui pendant la récente campagne, s'est montré si peu fort.

A propos du général Frossard, laissez-moi lecteurs, vous narrer la chronique tragi-comique dont les métamorphoses subies durant la dernière guerre par l'ex-férule du magister des Tuileries, ont fourni le fond.

Lorsqu'éclata comme une bombe, — ou, — pour mieux dire, — comme un obus, la déclaration de guerre à la Prusse, l'impérial montard vé-

nant justement d'atteindre l'âge où les écoliers voient avec un sensible plaisir les retenues et les penums remplacer enfin les corrections manuelles et bien senties, son auguste père et sa non moins auguste mère se dirent qu'il était de toute justice de fournir au gouverneur de leur rejeton les moyens de troquer sa férule désormais inutile contre le bâton de maréchal.

Et voilà comment le général Frossard obtint le commandement du 2<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin (*ce jus pars parva fuit*).

Jaloux de se montrer reconnaissant de l'insigne faveur qu'on venait de lui accorder, le général Frossard à peine investi de son commandement, résolut d'offrir à son illustre élève une magnifique occasion de jouer à la balle ; — ce n'est pas tout, — esclave absolu de l'étiquette des cours, l'ex-gouverneur ne voulut pas se borner à offrir au jeune Loulou une occasion de se récréer, il tint de plus à lui offrir la susdite occasion — sur un plateau.

Nous voici donc sur le plateau de Sarrebruck (2 août 1870) ; — cette position que l'ennemi n'occupait qu'avec des forces insignifiantes (2,000 hommes environ), n'eût dû évidemment servir d'objectif qu'à une simple reconnaissance offensive, et cependant tout le 2<sup>e</sup> corps a marché comme en un jour de vraie bataille !

L'ennemi après un court simulacre de défense s'est prudemment retiré, et nous le voyons au loin battre rapidement en retraite poursuivi par les projectiles de notre artillerie. — Chacun considère l'affaire comme terminée.

Tout à coup un grand brouhaha se produit sur le plateau ; les canons recommencent à tonner à

qui mieux mieux, les mitrailleuses font entendre de nouveau leurs stridents grognements ; — un dialogue brouyant mais qui manque d'accord parfait s'engage par la voix de nombreux instruments de cuivre, entre la *Marseillaise* et la *Reine Hortense* ; — on se croirait chez Fraconi ou au théâtre du Châtelet un soir de féerie ; — le décor est splendide, la mise en scène est des plus réussies ; — il ne manque absolument que des flammes de Bengale.

Soudain un groupe de cavaliers plus vaillants d'or que de sueur passe en courant derrière nous ; c'est l'Empereur accompagné du prince impérial et suivi d'une brillante escorte ; — les hommes poussent des hurras tempérés. — C'est en ce moment là, paraît-il, que le jeune Loulou, mettant pied à terre, ramassa la balle, — pardou, la balle en question ; — cette faribolle — pardou — cette faribolle est-elle authentique ? — Je n'en sais rien. — Il est fort possible que le 2 août 1870, le prince impérial ait cueilli sur le plateau de Sarrebruck, une fleur métallique, quant à moi je ne l'ai pas vu ; mon regard était occupé ailleurs ; je ne quittais pas des yeux la dextre du général Frossard, car je tenais à m'assurer si certaine métamorphose avait déjà eu lieu ; à force d'attention soutenue, je fins par constater que ce que le commandant du 2<sup>e</sup> corps tenait dans sa main droite n'était déjà plus une férule, mais pas tout à fait encore cependant un bâton de maréchal ; cela re-semblait plutôt à un bâton de chef d'orchestre ou à la baguette d'un prestidigitateur.

Le plateau de Sarrebruck a fait place au plateau de Sp. kern (6 août 1870) ; cette fois c'est sérieux, et le général Frossard pourrait bien du coup com-

quérir non-seulement le bâton de maréchal, mais aussi le titre de duc de Forbach, — mais où donc est-il ? — La nuit s'avance, nous nous battons avec acharnement depuis le matin, et notre général en chef n'a pas encore paru sur le champ de bataille où sa présence serait cependant si nécessaire !

C'en est fait ! — il est 9 heures du soir ; cernés et mitraillés de toutes parts, nous sommes contraints de battre en retraite.

Nous venons de subir un échec, mais il n'y a qu'un cri parmi nous pour dire que la victoire n'a tenu qu'à un fil ; — le fil des jours de notre général en chef ; — si celui-ci, en effet, eût un peu moins redouté les ciseaux de la Parque, il fût venu diriger nos mouvements et nous conduire au succès.

Ce ne fut que le lendemain, à Sarreguemines, que nous aperçûmes celui que nos impitoyables soldats n'avaient déjà plus que « F. Frossard, duc de Fort trac » ; — je regardai sa main droite, elle était vide, mais à l'un de ses doigts je vis briller le fameux anneau de Gyges, cette bagne merveilleuse qui a la vertu — chacun sait ça, — de rendre invisibles ceux qui la portent.

Nous voici devant Metz : — l'armée que l'ennemi cherche à acculer, voulant briser le cercle de fer qui commence à l'étreindre, livre, — un contre trois, — les sanglantes et glorieuses batailles de Gravelotte et de Saint-Privat ; — le général Frossard qui ne quitte plus sa précieuse bagne, en utilise pendant tout ce temps-là, paraît-il, les merveilleuses propriétés, car c'est en vain que durant ces journées de luttes gigantesques, le 2<sup>e</sup> corps essaie d'apercevoir son commandant en chef ; celui-ci à

voués à l'impuissance, car ils ne sont pas même capables de faire un coup d'Etat. Qu'ils en soient le prétexte, c'est probable, mais les auteurs, — jamais. Et les victoires du comité central de la rue Grôlée ne peuvent qu'inspirer aux Républicains intelligents et sincères cette réflexion mélancolique : Cave lupum : gare au loup !

Jacques BARBIER.

LES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR.

Semblables aux morts de la ballade, les ministres de l'intérieur vont vite.

M. Lambrecht, qui était un très honnête homme, mais un médiocre homme d'Etat, un politique dans les tons gris, terne, incolore, et facté, vient de succomber à la rupture d'un anévrysme, après quelques mois de ministère.

En apprenant cette mort inattendue, notre pensée évoquait involontairement le souvenir de tous les fonctionnaires qui depuis vingt ans se sont succédé dans la possession instable de ce portefeuille qui a tué tant de ministres sous lui.

Et nous voyions apparaître dans un lointain nuageux.

Morny. — L'homme du 2 décembre. Un déclassé des registres de l'état-civil. Chevalier d'industrie politique. Robert-Macaire en gants blancs et en bottes vernies qui faisait un coup d'Etat pour payer ses dettes, et imaginait de déporter les gens afin d'éviter la vente publique de son mobilier; — au demeurant, parfait gentleman, bon diable taillant carrément un lansquenot, faisant courir les chevaux et courant les filles; incapable de prendre cent sous dans votre poche, mais excessivement peu bégueule à l'endroit des pots de vin de quatre ou cinq millions.

Sceptique, cynique, caustique, ne croyant ni à Dieu, ni à diable, ni à Napoléon III : — mort d'une maladie de foi-e, avec un e. — Signe particulier : Statue à Deauville.

Persigny-Fialin (Duc de). — L'ancien sous-officier de remonte. Désarmé deux fois de sa bête : la première fois en 1854, la seconde fois en 1863, après ces remarquables élections où, grâce aux manœuvres habiles de M. Fialin, on vit le redoutable chocolatier Dewiak succomber devant le petit Thiers qui depuis...

O rois, ô familles tronquées. O calamités embusquées Au tournant des prospérités.

En dehors de la politique, s'est acquis une réputation méritée par ses infortunes conjugales. Propriétaire de la terre de Chamaranche. Vivant. — Pas de statue. — Du moins, pas encore.

Billault. — Une des plus fermes colonnes de l'empire. Retournant la majorité comme un gant. Avait formé un élève : le jeune Rouher qui ne devait jamais atteindre la souplesse et l'habileté de son maître. Plus heureux que lui, a pu mourir dans tout l'éclat de ses honneurs, de ses dignités et de ses croix. Signe particulier : Statue à Nantes.

Le général Espinasse. — L'illustre guerrier qui faisait de l'administration à coups de sabre, et renouvelait en 1858 les déportations de 1851, pour s'entretenir la main. — Mort. — Pas de statue.

Boudet. — Qui ça, Boudet? Où prenez-vous

Boudet? Tel fut le cri général quand le 23 juin 1863, on vit apparaître dans les colonnes du Moniteur, c'était encore le Moniteur, ces lignes mystérieuses :

« Est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. de Persigny, appelé, etc. »

Et Boudet est resté deux ans place Beauveau, après quoi il est mort, muni des sacrements de l'Eglise. Statue à Laval (Mayenne).

Lavalette (Marquis de). — Gentleman, genre Morny, quoique moins délié et plus épais. La main droite de Rouher. Avait inventé tous deux le système de l'Allemagne en trois tronçons. — Vivant. — Pas de statue.

E. Picard. — On le petit Picard, ou le vainqueur de Liézy, ou la victime de Bauhin, — qui prenait le ministère pour un parquet, les préfets pour des substituts, et les administrés pour des justiciables de la police correctionnelle. Séparé violemment de son portefeuille à la fleur de l'âge.

Forcade de la Roquette. — M. Forcade de toutes les Roquettes comme l'appelaient ce malheureux Rochefort. Le dernier représentant de l'autocratie impériale et du pouvoir personnel. Vaincu dans sa lutte à mains plates contre Emile Ollivier.

Chevandier de Valdrôme. — Le ministre Centaure. La médiocrité faite homme : député médiocre, orateur médiocre, ministre médiocre. Faisait partie du ministère dit : des honnêtes gens. — On est bien forcé d'être honnête...

Henri Chevreau. — L'ancien préfet du Rhône : ministre in extremis, chargé d'administrer les derniers sacrements, de préparer les malles et de faire les paquets.

Léon Gambetta. — Ministre et général. Sac à papier et pistolet de poaille. — Du patriotisme, de l'élan, de l'activité, mais trop Guzman.

Ernest Picard. — Le « spirituel » M. Picard, qui ne voulait pas être gouverneur de la Banque.

Enfin, celui que nous pleurons : M. Lambrecht.

Total : treize ministres pour vingt-et-un ans. Treize ! Etouffez-vous après cela que M. Lambrecht soit mort, — lui le treizième.

Pas gai de tout, ce ministère de l'intérieur. A la place de M. Casimir Périer, nous ne serions pas tranquille.

LE TRAITÉ DOUANIER

Bouffonnerie diplomatique en trois actes.

PREMIER ACTE.

La scène se passe à Versailles. — Le théâtre représente l'Assemblée nationale : séance de nuit. — sous la lueur des becs de gaz ; livrés au caprice des oppositions d'ombre et de lumière, les têtes des représentants de la nation prennent des attitudes nouvelles, des aspects singuliers, des physionomies inconnues qui ne manquent ni de charme, ni de pittoresque.

Ici un crâne resplendit en pleine clarté avec des reflets d'ambre jaune; là, placé dans la pénombre, un nez s'allonge indéfiniment contre la muraille : les bouches, les mentons, les barbes figurent des contorsions bizarres ou se colorent de nuances inusitées selon qu'elles se trouvent dans l'objectif d'un rayon de lumière ou qu'elles sont reléguées dans l'arrière-plan d'une demi-obscurité.

On voit des mentons pris d'une sorte de tremblement sénile; des bouches s'ouvrir démesurément comme si elles appartenaient à des fantoches de caoutchouc; des fronts se déprimer et s'aplatir

sous une pression invincible, d'autres s'élever et s'allonger en forme de poires; la barbe de bouc de l'archevêque Chaurand donne à sa physionomie placide un air méphisto-phélique; une lueur discrète vient caresser doucement la figure de M. Léopold Javal, et prête à ses traits une poésie et un charme qu'on ne leur connaissait pas. — L'appendice nasal de M. Gavini se contourne en bec d'aigle; une autre réalité sacrée, effet d'un canon de lampe, entoure la tête renouillée de M. Jules Simon, et par un singulier phénomène d'optique — il semble voir déviner et tourner au blanc les favoris rouges du citoyen Ferrouillat, député du Var.

Neuf heures et demie : La porte s'ouvre; un jet de flamme pénètre dans la salle, derrière s'avance M. Thiers.

D'un pas mesuré et cadencé, le chef du pouvoir exécutif monte à la tribune au milieu d'un mouvement d'attention marqué.

Le Président. — La parole est au chef du pouvoir exécutif.

M. Thiers. — Messieurs...

Un député. — Hum ! hum !

M. Thiers. — Si on toussait encore une fois, je donne ma démission.

Le député. — Cependant...

M. Thiers. — Il n'y a pas de cependant; cette toux indique évidemment un manque de confiance en moi; en moi qui sacrifie les loisirs de mes vieux jours et le repos de mes nuits au salut et à la réorganisation du pays...

Un député. — Aham !

M. Thiers. — Un éternuement ! Il est inutile d'insister. — L'attitude de la Chambre m'indique suffisamment la conduite qui me reste à tenir. — Je descends de cette tribune...

Protestations nombreuses. — Mais non, mais non.

Le député. — Si je suis enrhumé pourtant ! Est-ce qu'en n'a pas la liberté d'être enrhumé sous la République ? (Rire général.)

Plusieurs députés interviennent et cherchent à calmer le chef du pouvoir exécutif qui consent à remonter à la tribune.

Le Président. — Messieurs, pour ne pas laisser renouveler cet incident fâcheux, et dans le but de rassurer les susceptibilités de notre éminent collègue, soyez assez bon de modérer... — C'est bien, on ne toussera plus !

M. Thiers. — Messieurs, mon ami de cinquante ans, M. de Rémusat, que j'ai nommé ministre des affaires étrangères, parce qu'en ne trouve guère que dans la génération de 1830 des hommes capables de comprendre la vraie politique, M. de Rémusat vous a mis au courant de la question importante que j'ai à vous soumettre.

Il s'agit d'un traité douanier relatif aux produits manufacturés de l'Alsace et de la Lorraine allemandes.

M. de Bismark, plein de sollicitude pour les intérêts que nous avons dû abandonner, nous a fait proposer une nouvelle transaction, grâce à laquelle les produits de l'Alsace et de la Lorraine entreraient chez nous en franchise — pendant un laps de temps déterminé, puis seraient soumis d'abord à un quart, ensuite à une moitié de droit pendant une autre période.

Vous me connaissez assez, messieurs, pour comprendre...

Une voix. — Monsieur, monsieur !

M. Grévy. — Que demandez-vous ?

— Je désirerais me moucher sans que M. le chef du pouvoir exécutif se crût obligé de donner sa démission. (Sourires.)

M. Thiers. — Accoré. — Du moment que je suis prévenu...

M. Grévy. — Puisque M. Thiers vous le permet, — mouchez-vous.

M. Thiers. — Je reprends. — Vous me connaissez assez messieurs, pour comprendre à quel point ma conscience de vieux protectionniste s'est révoltée de prime abord contre une proposition qui ne tendait rien moins qu'à faire prévaloir ces désastreux principes de libre-échange que j'ai combattus toute

ma vie et que je combattrai tant qu'il me restera un souffle dans la poitrine.

M. Pouyer-Quertier. — Bravo !

M. Thiers. — Pourtant, en présence des concessions avantageuses offertes par le gouvernement prussien, j'ai cru devoir faire violence à nos convictions quinquagénaires et vous demander l'adoption du traité proposé.

En échange de ces concessions douanières, Bismark nous offre l'évacuation immédiate de la Lorraine à cinquante mille hommes.

Il n'y a pas, je crois, d'hésitation possible à fuser la délivrance de notre sol contre quelques avantages indu triels qui, du reste, doivent profiter à nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine, — une véritable impiété.

Et je compte sur le patriotisme de l'Assemblée pour accepter immédiatement les ouvertures du gouvernement allemand.

Agence Havas. — Le traité est adopté par 311 voix contre 31.

DEUXIÈME ACTE.

La scène se passe à Versailles. — Le théâtre représente le cabinet du ministre des affaires étrangères.

SCÈNE I.

L'huissier annonçant. — Son Excellence le baron d'Arnim.

M. de Rémusat. — Ah très bien ! — j'attends en effet votre Excellence...

Le baron d'Arnim. — L'exactitude est la vertu des plénipotentiaires.

M. de Rémusat. — Aussi avez-vous vu mon empressement je vous ai adressé la rédaction de notre traité douanier.

Le baron d'Arnim. — C'est vrai et je vous en remercie.

M. de Rémusat. — Signé, n'est-ce pas ?

Le baron d'Arnim. — Mais non, mais non.

M. de Rémusat. — La rédaction ne vous viendrait-elle pas ? Il me semble pourtant que vous l'avez signée...

Le baron d'Arnim. — Si fait, si fait la signature me convient très bien.

M. de Rémusat. — Alors quel obstacle ?

M. d'Arnim. — Je ferai remarquer à votre Excellence que la situation des Allemands en France est particulièrement désagréable.

M. de Rémusat. — Et celle des Français dans les départements occupés par vous ?

M. d'Arnim. — Ceci ne me regarde pas. Ecoutez le fait qui vient de m'être signalé. — Aligny (Jura), un enfant de trois ans a heurté du pied le sabre traînant d'un officier de uléans.

M. de Rémusat. — Par pitié, probablement.

M. d'Arnim. — Il n'importe, mon gouvernement n'entend pas supporter impunément de pareilles provocations.

M. de Rémusat. — De la part d'un enfant de trois ans ?

M. d'Arnim. — Précisément. — Si les choses agissent ainsi, que feront les hommes ? Nous ne pouvons que le père de l'enfant soit condamné à une quarante heures d'amende.

M. de Rémusat. — Eh quoi ? cent cinquante francs pour une pareille velle !

M. d'Arnim. — Il n'y a pas de velle en litigieux. — Tous les faits ont leur signification.

M. de Rémusat. — Cependant...

M. d'Arnim. — La signature du traité douanier est à ce prix. — Pas d'amende, pas de traité.

M. de Rémusat. — Alors, je vais envoyer des instructions en conséquence.

M. d'Arnim. — A la bonne heure, je reviens demain.

SCÈNE II.

Les mêmes.

M. de Rémusat. — Votre Excellence a reçu mon billet ce matin ?

M. d'Arnim. — Oui, mais je n'ai pu vous en parler.

M. de Rémusat. — Pourquoi ?

M. d'Arnim. — Car, si ces épreuves perduraient plus que la vie, ils sauraient bien prouver leur peau !

Ce que le général Frossard tenait dans sa main droite, le 27 octobre 1870. — ce n'était ni une férule, ni une baguette magique, ni un manche de pioche, ni une verge miraculeuse, ni surtout un bâton de maréchal de France, c'était la hampe de son fanion, de son propre fanion à lui, qu'il semblait heureux et fier de pouvoir aller déposer lui-même entre les mains de ses bons amis les Prussiens.

CONCLUSION.

Le général Frossard n'a pas eu la satisfaction de conquérir, durant la dernière campagne, le bâton de maréchal, objet de tous ses rêves ; il est cependant un fait bien certain, c'est que si quelque un, durant cette campagne, a mérité le bâton, c'est bien assurément le général Frossard. Bazaine, lui, a mérité la corde; nous essaierons de le prouver prochainement.

Saint-Privat comme à Gravelotta, est toujours demeuré invisible pour nous.

Pendant que le cercle de fer qui nous enserrait achève de se fermer, j'ouvre une parenthèse.

(Le courage absolu est chose rare, rara avis; — il existe en revanche trente-six sortes de courages relatifs, qui, semblables en apparence au courage absolu diffèrent de celui-ci par les mobiles latents dont ils sont le produit; — certains hommes sont braves tout simplement parce que la nature les a fait tels; c'est l'exception : en règle générale, l'un est brave par amour-propre, l'autre par exaltation; celui-ci par sentiment du devoir; celui-là par ambition.)

Et combien de soldats, — demandez-le aux chefs russiens, — ne sont braves et courageux en apparence, que par crainte et par peur !

Or, il arrive parfois qu'un individu qui, rongé par l'ambition a fait montre tant qu'il a eu de nouveaux grades à conquérir, d'une brillante bravoure, devient, une fois satisfait, prudent et conservateur; il lui en coûte de s'exposer à perdre avec la vie, le fruit de trente ans de peines et d'efforts; — c'est là peut-être, ce qui explique pourquoi le général Frossard, qui jouissait jadis dans l'armée d'une grande réputation de courage, ne s'est montré durant la dernière campagne, rien moins que courageux; — mais non, ce n'est pas cela, et j'estime que le général Frossard est encore aussi brave qu'il l'était autrefois. Mais alors, pourquoi donc s'écliprait-il toujours du champ de bataille ? — Pourquoi, je m'en vais vous le dire. — Le rôle d'un général sur un champ de bataille n'est pas, — c'est là une vérité vulgaire, — de faire parade de bravoure, —

n'importe quel simple soldat peut être aussi brave et plus brave que lui; — son rôle est de diriger les mouvements des troupes qu'il commande. — Or donc, si le général Frossard fut resté parmi nous au moment de l'action, il eût été tenu de combiner et de diriger les évolutions tactiques de ses trois divisions, et la vraie vérité est que si le général Frossard est toujours aussi brave et aussi courageux qu'il le fut en Crimée, — ce que je veux bien croire, — il est par contre — (il ne l'a que trop prouvé), — absolument incapable de faire évoluer, — surtout devant l'ennemi même quatre hommes et un caporal.

C'est donc très-vraisemblablement parce qu'il avait parfaitement conscience lui-même de sa haute incapacité comme tacticien, que le 6 août à Spikeren, le 16 août à Gravelotta, le 18 août à Saint-Privat, le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre à Noisville, le général Frossard se tint en arrière et hors de vue de son corps d'armée et laissa ses lieutenants livrés à leur propre initiative.

Fermons vite, — il est temps, — cette interminable parenthèse.)

Bazaine a réussi dans ses desseins, nous sommes complètement bloqués; les Prussiens s'amusant à construire retranchements sur retranchements, nous ne tardons pas à les laisser, et voilà pour le coup Frossard en plein dans son élément; — il passe toutes ses journées à faire creuser des tranchées, dresser des palissades, élever des épaulements. — Il faut voir avec quel brio, quel entrain, quelle science, quel génie, il dirige ses travaux; les habitants de Montigny s'en souviendront ! — Mais, pendant que le chef du 2<sup>e</sup> corps s'amuse ainsi

à faire creuser des arabesques dans le sol, ses troupes qu'il ne daigne jamais visiter et qui sont campées dans d'immenses fossés, grelottent et se morfondent dans l'eau qui les submerge.

Durant toute cette dernière période, la férule de l'ex gouverneur subit de nombreuses métamorphoses; — je la vis devenir tour à tour manche de pioche, toise de géomètre, alidade de topographe, règle d'ingénieur, je la vis tout devenir, en un mot, sauf toutefois, — bâton de maréchal de France.

La catastrophe se prépare; on joue la comédie en attendant le drame;

C'est l'honneur où les chefs de corps, échos du quartier général, font à leurs officiers les étranges communications que l'on sait; — je n'oublierai jamais l'air de conviction narquoise avec lequel notre colonel nous dit : — Oui, Messieurs, j'aurais voulu que vous fussiez tous présents chez le maréchal Bazaine, surtout lorsque le général Frossard ayant pris la parole, nous attesta d'une voix fort émue que, s'il nous exhortait vivement lui aussi, à adhérer aux négociations entamées, ça n'était certes pas qu'il fut lui par une arrière pensée politique, mais bien parce que, Français avant tout, il avait, aussi avant tout, à cœur le salut de la mère patrie ! — Bref, — ajouta notre colonel, — il a été si éloquent, si ému, si pathétique, qu'à la fin de son discours, beaucoup d'entre nous avaient les larmes aux yeux.

Ce jour-là, général Frossard, vous avez troqué la férule contre la balle d'Ariequin et aussi contre la verge d'Aaron, verge qui, — vous ne l'ignorez pas, — a le don de faire jaillir de l'eau des ro-

M. d'Arnim. — Parfaitement.
M. de Rémusat. — Vous devez être satisfait
M. d'Arnim. — Satisfait ! votre Excellence n'y
M. de Rémusat. — Eh quoi, l'amende n'était-elle pas assez forte ?
M. d'Arnim. — Il ne s'agit plus de cela aujourd'hui. — Une chose que vous ignorez, tellement votre police est mal faite, c'est que la ville de Lyon...

M. d'Arnim. — Comment, trop fort, une concession aussi insignifiante...
M. de Rémusat. — Cette fois, cela passe la mesure, je suis las et rassasié de vos exigences incessantes, et je refuse carrément de passer par les ridicules fantaisies de vos traîneurs de sabre.
M. d'Arnim. — Comme vous l'entendez, mais vous pouvez considérer dès à présent que le traité...

Troisième acte.

La scène se passe à Berlin dans le cabinet de M. de Bismark.
Son Altesse est occupée à remonter les douze pendules qu'elle a rapportées de sa campagne de France.
L'huissier annonçant. — Monsieur Poyer-Quertier !
M. de Bismark. — Eh quoi, votre Excellence ici ! Quel heureux hasard !
M. Poyer-Quertier. — Votre Altesse n'a donc pas reçu ma dépêche ?
M. de Bismark. — Du tout : mais puisque vous voilà, vous m'expliquez vous-même.

SCÈNE III.

Les mêmes.

M. de Rémusat. — Tenez, voici la dépêche du préfet du Rhône : « Anti-Prussien cesse sa publication. » J'espère que cette fois...
M. d'Arnim. — Quoi cette fois ! savez-vous ce qu'on vient de me télégraphier de Dôle ?
M. de Rémusat. — Quoi encore ?
M. d'Arnim. — Lisez : « Un chien bouledogue s'étant permis d'aboyer au passage d'un cavalier allemand, le cheval s'est cabré et a failli désarçonner son cavalier. » Est-ce une vie cela, pour nos braves soldats ?
M. de Rémusat. — Pouvez-vous exiger que nous empêchions les chiens...
M. d'Arnim. — Le propriétaire du chien sera condamné à huit jours de prison et à quarante thalers d'amende : de plus, le chien sera abattu.

SCÈNE IV.

Les mêmes.

M. de Rémusat. — J'ai fait remettre ce matin à votre Excellence l'acte de décès du chien dont vous avez exigé l'exécution sommaire. Sera-ce la dernière épreuve ?
M. d'Arnim. — J'espérais que oui, mais...
M. de Rémusat. — Comment, ce n'est pas fini ?
M. d'Arnim. — Est-ce notre faute à nous si vous ruez l'occupation insupportable à nos armées. — A Dijon, un sous-officier ayant voulu embrasser une fille de brasserie, s'est vu refuser brusquement cette marque d'amitié.
M. de Rémusat. — Eh bien, qu'y a-t-il là ? Probablement, le sous-officier déplorait.
M. d'Arnim. — Accusé de déshonneur, il y a là un manque d'égards caractérisés que nous ne saurions tolérer. Veuillez enjoindre au préfet de la Côte-d'Or de prendre l'arrêté suivant qui sera affiché sur toutes les murailles de Dijon et la trois fois par jour au quartier général allemand.

SCÈNE V.

Les mêmes.

M. d'Arnim. — Je crois, mon cher collègue, que cette fois nous allons venir à bout de signer le traité douanier.
M. de Rémusat. C'est fort heureux. Votre Excellence n'exige plus rien ?
M. d'Arnim. — Presque rien.
M. de Rémusat. — Hein ! Il y en a encore quelque chose ?
M. d'Arnim. — Une bagatelle.
M. de Rémusat. — Voyons !
M. d'Arnim. — Mon gouvernement vient d'envoyer à Reims un nouveau général qui déteste les chapeaux noirs.
M. de Bismark. — Des goûts et des couleurs...
M. d'Arnim. — Aussi a-t-il été péniblement affecté de voir que la plupart des habitants de Reims portaient des chapeaux de cette nuance.
M. de Rémusat. — Je le regrette, mais qu'y faire ?
M. d'Arnim. — Oh ! une chose bien simple : ordonner à tous les habitants de porter des chapeaux...

M. de Bismark. — Ah oui, le traité douanier ?
M. Poyer-Quertier. — Votre Altesse n'ignore pas où en sont les négociations ?
M. de Bismark. — Au contraire : je l'ignore complètement. J'ai chargé d'Arnim de cela et je ne m'en occupe plus du tout, mais si vous voulez m'apprendre...
M. Poyer-Quertier. — Voilà. Depuis le dix-huit septembre, le traité douanier est préparé, rédigé, transcrit sur deux doubles de parchemin, prêt à être signé.
M. de Bismark. — Eh bien, alors ?
M. Poyer-Quertier. — Mais avant d'y apposer sa signature, votre ministre plénipotentiaire a exigé :
1° La condamnation à cinquante thalers d'amende, d'un malheureux dont l'enfant âgé de trois ans, avait heurté du pied le sabre traînant d'un uhlan.
2° La suppression immédiate d'un journal français dont le titre déplaçait à l'empereur Guillaume.
3° La condamnation à quarante thalers du propriétaire d'un chien coupable d'avoir aboyé contre un de vos cavaliers, — et l'abattage du chien.
4° La publication d'un arrêté préfectoral enjoignant à toutes les filles des brasseries de Dijon, de se laisser embrasser par les sous-officiers allemands.
M. de Bismark. — Décidément, il est très fort, ce d'Arnim. — Et vous avez consenti ?
M. Poyer-Quertier. — Oui, nous avons consenti, oui, nous avons poussé la condescendance et l'esprit de conciliation jusqu'à accepter toutes ces exigences, et le traité serait signé si M. d'Arnim n'était allé jusqu'à poser une condition tellement inacceptable, tellement excessive...
M. de Bismark. — Et laquelle ?
M. Poyer-Quertier. — L'obligation pour tous les Reimois de porter des chapeaux gris, parce que la couleur noire choque la vue du gouverneur de la Champagne.
M. de Bismark. — Tiens, je n'avais pas songé à celle-là.
M. Poyer-Quertier. — Aussi, venais-je de rassembler directement à votre Altesse si le traité douanier est une chose sérieuse, ou simplement une facétie ayant pour but d'éprouver jusqu'à quel degré d'abaissement et d'humiliation il est permis de redire aujourd'hui la France.
M. de Bismark. — Avez-vous oublié que votre Napoléon Ier datait de Berlin son décret de blocus continental ? La vengeance est un mets qu'il faut manger froid, et nous mangeons en ce moment.
M. Poyer-Quertier. — Dans ce cas, je n'ai qu'à me...

M. de Bismark. — Non, écoutez : au fond, je suis bon diable. Je renonce aux chapeaux gris et je vous signe votre traité.
M. Poyer-Quertier. — Alors, voilà.
M. de Bismark. — Attendez, — mais à une condition.
M. Poyer-Quertier. — Encore !
M. de Bismark. — C'est que vous dinerez avec moi.
M. Poyer-Quertier. — Qu'à cela ne tienne.
M. de Bismark. — Voici le menu :
Grog aux confitures.
Jambon au flanc de riz.
Oreillons à la crème fouettée.
Pieds de cochon au caramel.
Saucisson cru à la vanille.
M. Poyer-Quertier. — Tout cela est affreusement mauvais.
M. de Bismark. — Le beau maître si vous le trouvez bon ! Du reste, c'est à prendre ou à laisser : le gigot aux confitures ou pas de signature. Je veux humilier la France jusque dans sa cuisine !
M. Poyer-Quertier. — C'est bien, j'accepte !
M. de Bismark. — Et sans vomir !
M. Poyer-Quertier. — Mon Dieu, soutenez mon estomac !

Berlin, 15 octobre, minuit.
Poyer-Quertier à Thiers.
« Traité douanier signé par Bismark : — sous la table. »

L. UGÈRE

AUTOUR DE LA SEMAINE

Nos intelligents municipaux trouvant, paraît-il, qu'on n'arrête pas assez de gens dans

les rues de Lyon, que la sécurité publique est trop grande, et que le service de la police est trop bien fait, ont imaginé un nouveau moyen de procurer aux coupeurs de bourse un peu plus de facilité pour leurs campagnes nocturnes.
Une affiche blanche signée Bouchu, placardée contre les murailles de la ville enjoint à tous les cafés, cabarets et restaurants d'éteindre leur gaz et de fermer leurs devantures à onze heures précises du soir, — sous peine de contravention, amende et le reste.

A défaut de gardes urbains dont les patrouilles rentrent décidément dans le domaine de la mythologie, les passants attendus destinés à devenir la proie des chevaliers de coins de rue, pouvaient espérer encore dans le secours d'un bec de gaz dont la lueur vacillante suffit souvent à éloigner ces industriels qui détestent l'éclairage à giorno.
Par la grâce du citoyen Bouchu et de son arrêté, cette dernière planche de salut est enlevée aux infortunés qui oseront se promener sur le pavé passé onze heures du soir, et les voleurs pourront commencer leur journée, — leur nuit du moins, — un peu plus tôt.

C'est bien le moins qu'on leur devait pour les récompenser de leur zèle, — et on comprend sans peine qu'on ait préféré l'intérêt de ces honorables commerçants trop calomniés, à celui des limonadiers et débitants qui, obligés de payer de plus gros impôts et de plus grosses patentes, grâce aux nouvelles mesures fiscales, — se verront par compensation privés d'une partie notable de leurs bénéfices : attendu que l'heure de onze à minuit n'est pas celle où l'on consomme le moins, par suite de la sortie des bals, concerts ou théâtres.

Que si l'arrêté signé Bouchu avait par hasard en vue le souci de la morale publique et l'observation des lois de la tempérance, — nous nous permettrions de faire observer que c'est là une mauvaise plaisanterie. L'immoralité et l'ivrognerie trouveront toujours des refuges et des sanctuaires, passé onze heures du soir, comme ils en trouvent passé minuit.

Et, à ce point de vue, les cafés ouverts valent mieux que les cafés fermés.

Mais certains moralistes sont ainsi faits qu'ils pensent avoir supprimé la chose quand ils ont supprimé le mot.

On crut avoir fait en France un pas gigantesque dans la voie de la morale et dans le chemin de la vertu, lorsqu'on supprima les maisons de jeux.

On ne joua plus dans les maisons de jeux, mais on joua dans les cercles et dans les tripots où il était infiniment plus aisé de plumer au vif les pigeons et de ruiner les imbéciles.

De même pour ces autres moralistes qui, en abolissant les tours où les filles-mères venaient déposer leurs enfants abandonnés, s'imaginèrent avoir apporté un obstacle sérieux et un remède efficace aux passions irrégulières et aux unions illégitimes.

Les filles-mères ne déposèrent plus leurs enfants dans les tours, mais elles les jetèrent dans les latrines.

Aux abandons d'enfants succédèrent les infanticides. Les vices sociaux et les passions humaines ne se corrigent pas en...

Mais ce sont là des questions un peu hautes pour notre municipalité, et bornons-nous à dire que la fermeture des cafés à onze heures du soir est une sottise inutile, qui aura pour premier inconvénient de n'être pas exécutée.

Nous avons publié la semaine dernière un article touchant la loi sur les loyers, dans lequel nous établissons par des calculs approximatifs, que l'enregistrement de tous les baux de Lyon était matériellement impossible d'ici au 25 novembre, terme de rigueur.

M. le Directeur de l'enregistrement e des domaines nous adresse plusieurs chiffres rectificatifs desquels il résulte :

- 1° Que le délai d'enregistrement est de trois mois et non de six semaines ;
2° Que par conséquent le nombre des baux à enregistrer est de 500 par jour et non de 1000 ;
3° Qu'il ne faut que dix minutes en moyenne pour enregistrer un bail et non quinze ;
4° Que si le nombre des recouvreurs est insuffisant, ils s'adjoindront des collaborateurs en quantité proportionnée aux exigences du service.

Nous avons parlé d'un délai de six semaines parce que nous nous plaçons au moment où la loi a reçu sa publicité effective (29 septembre) et où elle a pu dès lors commencer à être réellement exécutoire.

De telle sorte que sur ce point, nous pour-

rons peut-être bien avoir raison en fait sinon en droit, contre M. le Directeur de l'enregistrement.

Dans tous les cas, M. le Directeur nous assure que toutes les mesures sont prises pour assurer l'exécution complète de la loi dans le délai voulu ; le public n'a donc qu'à s'empresser de porter son argent aux bureaux d'enregistrement, il trouvera à qui parler.

HECTOR PÉRIÉ

Torquay's limited Company

Nos lecteurs ont pu lire, dans nombre de journaux, des détails circonstanciés sur le séjour de Napoléon III à Torquay, et la curiosité excessive dont cette ex-Majesté est l'objet en ce moment de la part du peuple anglais.

Nous avons reçu de notre correspondant de Londres des renseignements précis à cet égard, et nous nous empressons de les faire connaître.

On sait que le dernier de nos souverains fait en ce moment des frais de publicité considérables en France, fondés sur des journaux, entretient des littérateurs, dépense enfin pas mal d'argent pour tenter une espèce de réhabilitation et essayer de prouver que le chocolat Napoléon est le meilleur des chocolats. La besogne étant ardue, les gens de plume qui s'y livrent se font payer très cher et la liste civile ne fonctionne plus.

Afin de compenser un peu ces dépenses excessives, Napoléon III, en charlatan consommé qu'il est, a eu la pensée de louer sa personne et sa suite, pour se montrer dans les fêtes publiques d'Angleterre, aux courses et aux régates. Un ancien policeman de ses amis, habitant de Torquay, auquel il confia cette idée, se chargea de son exécution, et avec cet esprit pratique qui distingue nos voisins insulaires, forma immédiatement une Société anonyme pour l'exploitation pendant 3 mois de la personne de l'ex-empereur.

Il fut convenu que pendant 3 mois, Napoléon III, son fils et sa suite appartiendraient en propre à Torquay's limited Company qui, en échange, s'engageait à loger, abreuver, nourrir, engraisser, chauffer, blanchir et éclairer tout ce monde-là, et à compter en outre la somme de 100 livres sterling par jour à l'aventurier de Boulogne.

Jusqu'à ce jour, il faut le dire, l'exploitation a été très heureuse, et Torquay's limited Company a encaissé beaucoup de bank-notes, grâce à un système de réclames habilement conçues dont on a inondé l'Angleterre, et en sous-louant l'ex-monarque et sa suite aux hôteliers et propriétaires de public-houses et autres établissements.

L'exhibition de Napoléon III fait fureur à Torquay. On vient de Londres, de Liverpool, de Dublin, de Glasgow, des villes et des campagnes, pour contempler l'homme qui a eu le talent d'aplatir la France et de la mettre dans l'état où elle se trouve actuellement en vingt années de « prospérités ».

Les prix sont, du reste, assez élevés.

Les chambres, dans l'hôtel où l'ex-empereur abrite sa graisse, se paient à raison de 2 livres par jour.

En outre, on paie les suppléments suivants : Pour voir Napoléon III avant dix heures du matin : 4/2 livre.

Pour le voir dans la journée, de face : 8 shillings.

id. id. id. id. de profil : 5 shillings.

id. id. id. id. par derrière : 3 shillings.

Pour l'entendre parler, en sus : 12 shillings.

NOTA. — Avec un supplément de 4 livre et demi, on lui fera dire en français : L'ordre, j'en réponds. » Avec un supplément de 5 livres par personne, l'homme de Sedan salue.

Pour le voir marcher, il en coûte 4 sh. 11 pence

Pour le voir marcher et gesticuler, 6 sh. 7 pence.

Les personnes qui en font la demande expresse, peuvent assister à un de ses repas, moyennant 3 livres et 3 livres 10 shillings, s'il fume une cigarette.

Enfin, en ajoutant la somme de 40 livres, soit 1.000 fr., on peut lui serrer la main et avoir un de ses cheveux.

Tous les soirs, Napoléon III se rend à l'Alhambra, sorte de caté-concert et se montre aux spectateurs 2 fois : la première, à 9 heures ; la deuxième, à 10 heures.

Le renouvellement des consommations est de rigueur. Le gin est coté 3 shillings le petit verre et l'ale 8 shillings 6 pence la bouteille. Une vieille anglaise ayant demandé la faveur de tirer les bottes du vainqueur de Saarbruck, a dû payer 60 livres, et un épicier enrichi a versé 83 livres 15 shillings pour lui faire la barbe.

Bref, la curiosité et la great attraction ne se sont point encore ralenties. Aussi apprenons-nous, que des compagnies nombreuses se sont formées en Angleterre pour continuer pendant l'hiver et l'été prochains l'exploitation de l'ex-monarque.

On dit qu'il a déjà signé trois engagements pour 1872, à un taux assez élevé pour lui permettre de fonder au moins quatre journaux honapartistes en France.

A. MONRY.

THÉÂTRES

**GRAND-THÉÂTRE.** — Enfin, nous avons un ténor de grand-opéra. M. Danguin a eu l'heureuse bonne fortune de rattrapper M. Chelli, qu'il avait laissé échapper pour M. Gueymard. Les amateurs qui ont assisté aux représentations des *Huguenots* et de *Robert-le-Diable* ont pu se convaincre de *audito* de la différence existant entre le jeune artiste qui a chanté Raoul et Robert et l'ex-pensionnaire de l'Opéra. Celui-ci est un ténor qui arrive, l'autre s'en va; non que M. Chelli soit l'idéal des ténors, mais ses imperfections tiennent moins au défaut de son organe qu'à une éducation musicale incomplète. Tel qu'il est, avec sa voix fraîche, sympathique, étendue, bien timbrée, bien assise, avec son jeu convenable et très-suffisant, M. Chelli fait grand plaisir. Et quand M. Chelli voudra ne pas trop forcer la note, travailler davantage à la correction de son chant et surtout se défaire de ce hequet désagréable par lequel il attaque souvent, nous pourrions nous estimer heureux d'avoir la perle des ténors actuels de province, voire même de la capitale.

Pourvu que M. Chelli ne se laisse pas griser par

son succès présent et consente à ne pas donner trop d'ut de poitrine afin de recueillir quelques applaudissements supplémentaires, il a de grandes chances d'arriver au premier rang; il ne tient qu'à lui de le mériter.

Ce n'est pas M. Jaricault qui le lui disputera. M. Jaricault est le ténor des dimanches, mais quelque indulgent que soit le public de ces représentations *extraordinaires*, il faut, de la part de M. Danguin, un singulier dédain de l'art et du public, pour amener sur la scène du Grand-Théâtre un chanteur comme M. Jaricault; n'en disons pas plus.

La troupe lyrique se complète peu à peu, avec ou sans débuts. Il faudrait pourtant s'entendre à cet égard. M. Danguin a-t-il ou non, réservé au public le choix des artistes? Si oui, pourquoi certains d'entre eux sont-ils privilégiés et ne débutent-ils pas?

Il serait fort possible que les spectateurs ratifiasent les engagements faits par M. Danguin, — on a bien accepté M<sup>me</sup> Guillemain qui ne chante pas et M<sup>lle</sup> Chauveau qui chante faux, sans compter les autres; — mais enfin, le cas échéant, M. X... ou M<sup>me</sup> D... pourraient n'être pas agréés.

En ce moment quatre artistes principaux jouent sans avoir débuté: M. Chelli, fort ténor; M. Guillot,

ténor léger; M. Fauré, basse profonde et M<sup>me</sup> Pera, contralto. Mieux que cela, cette dernière a fait un seul début et chante son répertoire: — la *Favorite* par exemple, — pour faciliter les représentations.

Certainement, il ne faut pas — à priori — se montrer exigeant à l'excès, mais M. Danguin ne s'est pas montré si soucieux des intérêts du public, et si son prince envers lui, qu'il doive abdiquer ses droits entre les mains du directeur privilégié de notre Conseil municipal.

**GYMNASIE.** — L'ancien *Cercle des Familles* aujourd'hui promu à la dignité de *Gymnase dramatique* fait son possible pour attirer les spectateurs.

Avouons-le, ce n'est pas sans une espèce d'appréhension et de prévention qu'on arrive à l'entresol du quai Saint-Antoine. Eh bien, on a tort. Les spectacles du Gymnase ne sont pas aussi dépourvus d'agrément qu'on pourrait le croire. A coup sûr, on n'y est pas sans transition transporté au Théâtre-Français ou aux Bouffes, mais la troupe de M. Maurel contient des artistes qui ne sont pas sans valeur.

L'opérette n'est peut-être pas aussi bien interprétée que par les sujets de M. Danguin, car, sauf M<sup>me</sup> Piliard, les autres acteurs laissent beaucoup à désirer comme jeu, — surtout comme chant. Quant à la co-

médie, elle est quasiment aussi agréable à entendre qu'au Grand-Théâtre ou aux Variétés. Voir pour les autres rôles sont tenus d'une façon très-satisfaisante par M<sup>me</sup> Beauchamp, MM. Pascal et Chavanton, les artistes qui ne seraient nullement déplacés dans la bonne troupe dramatique.

Certes, pas mal de théâtres de province, mais importants, sont moins heureusement partagés que le Gymnase.

Et puis, ce qui ne gêne rien, au contraire, sur une scène minuscule, on a le soin de ne négliger aucun détail. Quand M. Poirier lit le *Constitutionnel*, c'est bien le journal de ce nom qu'il a entre les mains et lorsqu'un domestique apporte une lettre, c'est une vraie lettre avec son enveloppe cachetée. Grand-Théâtre, dans *Frou-frou*, on faisait M<sup>lle</sup> Desclée la *Décentralisation* au lieu du *Figaro* et les lettres des grands seigneurs sont généralement remplacées par un infect chiffon de papier n'importe où.

M. le Régisseur de la scène de M. Danguin prend exemple là-dessus.

Pour tous les articles non signés G. LAURENT, l'administrateur-gérant. A. ALBERT.

LYON. — Imp. COSTE LABAUME, c. Latayette, 4.

OUVERTURE DE LA MAISON **H. & A. BERNHEIM** TAILLEURS 5 rue de l'Hôtel-de-Ville LYON

Cette Maison de premier ordre, déjà avantageusement connue à Genève, Milan et Venise, se recommande particulièrement pour ses immenses Assortiments d'Etoffes françaises et anglaises les plus nouvelles, et surtout pour le bon goût et l'élégance de la coupe.

MAISONS à Genève, Milan, Venise

**VIN DU DOCTEUR BERNARD**

APPROUVÉ PAR LES ACADÉMIES DE MÉDECINE

Ordonné contre les maladies suivantes: Pâles couleurs, Sang faible, Epoque et Digestions difficiles, Débilité, Santé délicate, Dégoût, Inappétence, Epuisement, Amaigrissement, Pertes séminales et Flueurs blanches. — Recommandé surtout dans la Convalescence.

DÉPÔTS à LYON, pharmacies Lardet, Cartaz, Fayolle, Faivre; — VILLEFRANCHE, Méhu; — TARARE, Mandet; — SAINT-ÉTIENNE, Chaix; — ROANNE, Gerbier; — GENOBLE, Gayme et Bouvier; — VIENNE, Marchand, et dans toutes les Pharmacies.

LA GRANDE MAISON DE **CHAPELLERIE** de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de faufare, de chasse, d'orphelins. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

On trouve toujours à la **GRANDE ÉPICERIE CENTRALE**

Rue Terme, 15, angle de la rue St-Marcel

toutes les marchandises, à des prix extrêmement réduits

Sucre Lebaudy (de Paris) 1 fr. 45 le kil., pesé sans papiers — coupé mécanique 1 - 60

Café 1 fr. 80, 2 fr. et 2 - 20 le demi-kilogr.

Huile d'olive fine supérieure 1 - 35 le kilogr.

épurée garantie pur colza 1 - 35 le kilogr.

TOUTES LES MARCHANDISES SONT GARANTIES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Livraison Franco à domicile

Un des meilleurs Chocolats est le **CHOCOLAT-DONNEAUD**

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

**A ST-CRÉPIN** A l'ouverture de la saison d'hiver où chacun aime à être chaussé solidement, nous pensons être agréable à nos lecteurs en recommandant particulièrement la Maison de **CHAUSSURES A ST-CRÉPIN**, angle de la place des Jacobins et de la rue Jean-de-Tourmes. — Cette Maison est parfaitement assortie en fortes chaussures d'hiver en tous genres pour Hommes, Dames et Enfants. — Grand assortiment de Galoches, depuis les plus bas prix jusqu'à la galochette fine imitant la chaussure en cuir.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS

BR FEU! 5 francs

Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville: à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL** DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph<sup>en</sup>; à St-Etienne, M. ARNAULT, ph<sup>en</sup>

**MALADIES**

Dartres, Scrofules, Abcès, Taches à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale, Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le **ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE**

PERFECTIONNÉ Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe 10, rue de l'Arbre-Sec, 5

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE**

Chemin de Cuir, 50, Lyon, près la gare de Cuir.

Cours spéciaux pour les jeunes enfants. Classes latines jusqu'à la 4<sup>e</sup>. — Étude complète de l'anglais et de l'allemand. Pour les renseignements, s'adresser à MM. BERNAY, directeurs.

**SIROP PECTORAL AMYGDALIN**

Guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac. Dépôts: Pharmacie Bunoz, pl. du Perron, 1. — Pharmacie centrale, Faivre, pl. des Terreaux.

**PLUS DE HERNIES**

Maison spéciale brevetée et diplômée en France et à l'étranger. Bandages de tous systèmes. Appareils orthopédiques, membres artificiels. Guérison gratuite pour les ouvriers. J. BIONDETTI, r. de Lyon, 71

**CHOCOLAT GENOUD**

Pour cause d'agrandissement

Les Magasins et Bureaux sont transférés de la Rue de Lyon, 50, à LA RUE DE LA BARRE, 16, en face de l'École de médecine.

**EAU de MÉLISSE des CARMES** du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 34, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

**LES MÉDECINS** de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX: 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Chéreau et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon

**EAU DE NOËL** Pour la toilette et les bains. Hygiène et beauté de la peau. Remède sérieux contre la chute, la décoloration des cheveux et les douleurs névralgiques. En France, chez les princip. pharm., parum. et coiffeurs. Fabr. à Villefranche (Rhône).

**SI VOUS VOULEZ DEVENIR RICHES SAGESSE PATIENCE ET PERSÉVÉRANCE**

Peu de capitaux pour faire fortune. Résoudre la solution du problème par progressions mathématiques et démontré (théorie et pratique) en neuf leçons par M. ANTONIN, quai de Retz, 9, au 4<sup>me</sup>, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures du soir.

**GRAND CHOIX** d'Objets provenant des ventes du grand **MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS**

ACHAT DE RECONNAISSANCES du Mont-de-Piété; achat et échange de matières d'or et d'argent, brillants, pierres fines, etc.; horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, bronzes, tableaux, objets d'art et d'antiquité.

Réparations d'horlogerie et Bijouterie en tous genres.

E. CHAMSON fils — 73, Rue de l'Hôtel-Ville. Fabrique d'horlogerie à Bienne (Suisse)

**BONBON** spécial contre la **TOUX**

Pour en prouver l'efficacité ON DONNE GRATIS 10 Pastilles. S'adresser à M. Colomer r. Montmartre, 103, Paris. Bouteilles: 2 fr. et 3 fr. 50 30 cent. plus p<sup>r</sup> le port.

**A VENDRE DEUX MAISONS**

Situées à l'entrée du cours Vitton.

Bon rapport. — S'adresser à M<sup>me</sup> NOËL, rue de Lyon, 32.

**A VENDRE IMPRIMERIE**

Lithographique et Typographique, en totalité ou en partie. — Suite de bail. — Nombreuse clientèle. — Conditions très-avantageuses. — S'adresser à M. V. FOURNIER, rue Confort, 14.

Étude de M<sup>e</sup> A. RUBY, avoué, rue Centrale, 31, Lyon

**VENTE**

Par suite de conversion sur publication judiciaire, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais de Justice, place de Roanne,

D'un tènement de bâtiments comprenant: maison d'habitation, remise, et cour.

Sis à Lyon, rue Montesquieu, appartenant à la dame Claudine Colléon, veuve de M. Antoine Colléon, voiturier-propriétaire, demeurant à Lyon, rue Montesquieu, prise tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de ses enfants mineurs André et Antoine-Benoît-Joseph Baulé.

Mise à prix... 5,000 fr.

Adjudication au samedi 21 octobre 1871, à midi.

signé: A. RUBY.

Nota. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Ruby, poursuivant, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

22<sup>e</sup> ANNÉE

Suppression du métal jaune

Emploi exclusif du métal blanc

**COUVERTS ARGENTÉS** sur métal blanc

Poinçonnés 84 grammes. 5 fr.

Poinçonnés 72 grammes. 5

Poinçonnés 56 grammes. 3

**A. BELLEJAMBE**

1, rue Puils-Gaillet, LYON

Achat de vieille argenterie 208 fr. le kilogramme

**SIROP PECTORAL INCISIF**

GUÉRIT rapidement les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maux de gorges, etc. — PRIX: 2 fr. 25.

Dépôt: pharmacie MENET, rue du Griffon, 1, et pharmacie centrale

**A L'OGRE**

La Maison de **CHAUSSURES A L'OGRE**, 71, rue de l'Hôtel-de-Ville, rappelle à sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours un grand choix de Chaussures fortes pour l'hiver. — On trouve dans cette Maison **ELEGANCE, SOLIDITÉ ET BON MARCHÉ.**

**L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS**

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu, depuis 30 ans, pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons à 2 et 4 fr. (avec l'instruction) portant le cachet de l'inventeur H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.

Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.

Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès.

**DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES**

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

**MALADIES DE LA PEAU**

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste, infatigable contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général, 3 fr. le pot. Dépôt ph<sup>en</sup> Lyon, pl. Cr.-Rouge, 10.